

Cahier des charges

Titre de la fonction

Technicien en conduite de travaux

Taux d'activité

80 % à 100%

Services

Service infrastructures et mobilité

Position hiérarchique du poste

Subordonné/e au responsable des travaux et infrastructures

But de la fonction

- Assurer la mise en œuvre, la conduite et la gestion de travaux de génie civil, en lien avec les projets communaux de réaménagements routiers et/ou de mise en conformité du réseau d'évacuation des eaux ;
 - S'assurer de la bienfaisance des travaux, participer à l'établissement de métrés et collaborer à la gestion financière du chantier ;
 - En collaboration avec son responsable et ses collègues, participer à l'élaboration des projets en interne.
-

Responsabilités principales

Planification des travaux

- Participer à l'élaboration de dossier de projets communaux jusqu'au processus de mise en soumission ;
 - Étudier les dossiers d'appel d'offres en retour, en collaboration avec le responsable des travaux et infrastructures ;
 - Planifier et préparer le démarrage d'un chantier, en effectuant les différentes démarches administratives en collaboration avec les instances concernées et les riverains ;
 - Planifier les différentes opérations des travaux et contrôler le planning des travaux prévu par l'entreprise ;
 - Organiser et mener des séances de chantier ;
-

- Apporter des solutions techniques, rechercher les meilleures variantes et des propositions d'amélioration, en tenant compte du coût engendré, tant dans la phase de l'élaboration du projet que durant la phase des travaux.

Contrôle des travaux

- Suivre l'avancement des travaux, veiller à ce qu'ils soient exécutés conformément aux plans d'exécution et en respectant les règles de l'art, et intervenir pour corriger les dysfonctionnements ;
- Effectuer les relevés et les métrés contradictoires des travaux en cours ;
- Assurer un suivi financier des travaux en cours et en informer directement le responsable des travaux et infrastructures, en cas de dépassements budgétaires à prévoir.

Tâches administratives

- Vérifier les factures des entreprises, puis les transmettre au responsable des travaux et infrastructures pour validation et traitement ;
- Établir des devis estimatifs pour des travaux communaux de toute ampleur ;
- Rédiger des soumissions, en collaboration avec le responsable des travaux et infrastructures ;
- Collaborer avec les différents services communaux ;
- Être au service de la population et donner les renseignements nécessaires.

Complexité de la tâche, de l'environnement de travail, difficultés majeures, challenges

- Travailler fréquemment à l'extérieur ;
- Mener plusieurs projets simultanément ;
- Défendre les intérêts de la Commune.

Pouvoir de décision, autonomie

- Arrête l'exécution des travaux privés et communaux, en cas de danger ou de malfaçon et en informe immédiatement sa hiérarchie ;
- Vise les métrés, décomptes, bons, régies, factures diverses et procès-verbaux dans le cadre des affaires ou dossiers qui lui sont attribués.

Conduite de collaborateurs (directe/indirecte)

Aucun

Connaissances et compétences professionnelles requises (savoir-faire)

Critères impératifs

- Titulaire d'un diplôme ES de technicien en conduite de travaux ou titre jugé équivalent ;
- Expérience reconnue dans la conduite de chantier (5 à 10 ans) ;
- Connaissances parfaites des bases légales et des normes techniques dans le domaine de l'environnement, de la protection et de l'évacuation des eaux, et de la construction routière ;
- Faculté d'organiser et planifier son travail, de manière rationnelle, méthodique et efficace.
- Connaissance et utilisation de l'outil informatique Messerli ;
- Établissement de cahier de métrés, en parallèle du suivi des chantiers communaux ;
- Être titulaire d'un permis de conduire catégorie B ;
- Maîtrise des logiciels courants (Word, Excel, Outlook) ;
- Bonne capacité rédactionnelle et orthographique, aptitudes à rédiger des courriers divers et techniques.

Critères souhaités

- Connaissance et utilisation du logiciel Geoconcept.
-

Compétences et qualités personnelles et sociales (savoir-être)

- Capacité à travailler en équipe et de manière indépendante.
 - Esprit d'initiative.
 - Personne polyvalente, consciencieuse et résistante au stress.
 - Capacité d'analyse et de synthèse.
 - Capacité à travailler de manière organisée, rigoureuse et précise, avec un minimum de supervision et de contrôles.
 - Aptitude à travailler en plein air et sur des chantiers.
 - Aptitude à communiquer, négocier, analyser et résoudre les problèmes.
 - Sens de la diplomatie et du service public, aptitude à traiter les différents interlocuteurs avec tact, courtoisie et impartialité.
-

Vérification du cahier des charges

Il s'effectue lors de tout changement significatif ou à la demande de la Municipalité.

Documents associés

- Contrat de travail ;
 - Règlement du personnel communal ;
 - Règlement sur l'horaire variable.
-

Date et signatures

Le Mont-sur-Lausanne, le

Chef de service :

Collaborateur-trice :
